

# Le Mandat de Protection Future et la gestion patrimoniale



## PROFIL DU STAGIAIRE

Tout public

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le cadre juridique et la finalité du Mandat de Protection Future (textes, acteurs, articulation avec les autres dispositifs de protection).
- Différencier les formes de mandat (sous seing privé/notarié) et leurs implications juridiques et patrimoniales.
- Analyser la pertinence du MPF dans une situation donnée (personnelle, familiale, entrepreneuriale, client professionnel).
- Conseiller et accompagner efficacement un client dans la mise en place d'un Mandat de Protection Future.
- Utiliser un outil numérique d'aide à la rédaction pour fiabiliser, personnaliser et formaliser un mandat conforme aux besoins du mandant.

## I INFOS PRATIQUES

Durée : 3h

Prérequis : Aucun

Lieu : À définir

Formation en intra

Prix à déterminer

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

## CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

### • Introduction

- Présentation des intervenants
- Éléments de contexte sur la vulnérabilité (chiffres clés et prospective, évolutions juridiques)
- Éléments de contexte sur le Mandat de Protection Future (chiffres clés, frein et prospective)
- Les enjeux du Mandat de Protection Future pour un gestionnaire de Patrimoine

### • Partie 1 : Le cadre juridique et la finalité du Mandat de Protection Future

- Le Mandat de Protection Future : dispositif d'anticipation et subsidiaire à toutes autres mesures de protection
- Définition, finalité et fondements juridiques (articles 477 à 494 du Code civil)
- Champ d'application et conditions de validité
- Les formes du mandat (sous seing privé / notarié)
- Les effets du mandat et articulation avec les autres mesures de protection

### • Partie 2 : Le Mandat de protection Future ou l'anticipation appliquée à la vie professionnelle et à la gestion patrimoniale

- Les conséquences d'une perte de capacité pour un chef d'entreprise sans Mandat de Protection Future : gouvernance de la société, gestion du patrimoine paralysée, risque de perte de client ... (présentation de deux exemples concrets)
- Les solutions offertes par le Mandat de Protection Future ...

### • Partie 3 : La préparation et la rédaction du Mandat de Protection Future

- Sensibiliser les clients : mailing, supports d'information, rendez-vous de sensibilisation ...
- Définir le schéma de protection : présentation de 3 exemples concrets.
- Identifier un notaire rédacteur. Les freins. Pourquoi et comment les lever ?
- Le coût du Mandat de Protection Future : ce que peut facturer le CGP, le coût du notaire
- Aide à la génération du Mandat de Protection Future (présentation d'Alix)

### • Partie 4 : Actualisation d'un Mandat de Protection Future non activé

- L'expression et l'actualisation des volontés
- La vérification de la pertinence du schéma de protection
- Le coût du suivi du Mandat de Protection Future : ce que peut facturer le CGP

### • Partie 5 : L'activation du Mandat de Protection Future

- Les formalités d'activation : présentation de la clause, conseils pratiques
- Les modalités concrètes de mise en œuvre : présentation de la clause de gestion du patrimoine et d'exemple d'expression de volontés en matière de gestion de patrimoine
- Le coût du Mandat de Protection Future activé : présentation de la clause de rémunération

### • Conclusion

- La fin du Mandat de Protection Future : présentation des clauses portant sur la fin du Mandat.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mise en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation